Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA RAULHAC
Numéro du lot	fd15-339
COMMUNE(S)	RAULHAC
Massif chevreuil	Carladès
Massif cerf	UG Monts du Cantal

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	BASTIDE BERNARD
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	38 ROUTE D ESMOLES, 15130 ARPAJON SUR CERE
Téléphone (fixe et portable)	0685615192
Courriel	bernard.bastide4@wanadoo.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 312.00	Surface Totale: 1691.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2018 / 2019

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					12		
Réalisation année précédente					11		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Stabilité		
Attribution théorique					13		
DEMANDE 2018 / 2019					12		

Fait le lundi 5 mars 2018 à ARPAJON SUR CERE Signature